

## Dell Expert Network – Conditions générales d'adhésion (France)

Les présentes conditions générales, y compris les documents supplémentaires auxquels il est fait référence dans le présent document (collectivement, les « **Conditions** ») décrivent les avantages, critères, conditions, exigences et règles relatives à l'adhésion et à la participation au Programme Dell Expert Network (le « **Programme** »). Les présentes Conditions constituent un accord juridique entre vous (« **vous** » ou le « **Membre** ») et Dell Technologies, ainsi que ses filiales directes et indirectes (« **Dell** »). En vous inscrivant et en participant au Programme, vous acceptez les présentes Conditions.

**Veillez enregistrer un exemplaire des Conditions pour vos archives.** Le fait de remplir la demande d'adhésion au Programme ne signifie pas ou n'implique pas que vous avez été accepté dans le Programme.

Si vous disposez déjà d'un contrat existant avec Dell autorisant votre participation au Programme, il sera automatiquement résilié dès que vous accepterez le présent Contrat.

Dans les présentes Conditions, vous verrez des références aux termes « Partenaire » ou « Partenaire Dell ». Bien que les Membres ne puissent pas participer simultanément au Programme de partenariat Dell Technologies (le « **Programme de partenariat DT** »), ils peuvent avoir accès au contenu, aux outils, aux supports et aux informations qui sont également fournis aux participants au Programme de partenariat DT. Lorsque vous acceptez les présentes Conditions générales et que vous participez au Programme, vous acceptez que les obligations et restrictions identifiées dans les présentes Conditions qui s'appliquent aux Partenaires et aux Partenaires Dell concernant la conduite, l'utilisation et la protection du contenu, des outils, des supports et des informations auxquels vous pouvez avoir accès s'appliquent également à vous en tant que Membre, et vous acceptez par la présente de vous conformer à ces conditions.

1. **Présentation du Programme.** Le Programme a été créé pour récompenser et former les consultants informatiques et les prestataires de services managés qui (a) utilisent des produits Dell pour fournir des services managés à leurs clients, et/ou (b) invitent leurs clients à acheter des produits et services auprès de Dell. Les Membres sont admissibles à des récompenses pour les Achats admissibles (tels que définis ci-dessous) et ont accès à un support aux ventes dédié sur les technologies, produits et services Dell.

2. **Conditions d'éligibilité et de participation.** Le Programme et les avantages associés ne sont disponibles que pour les entités qui acceptent les présentes Conditions et remplissent les critères d'adhésion au Programme tels que raisonnablement définis et déterminés par Dell à sa seule discrétion. Pour bénéficier du Programme et de ses avantages, vous devez être une entité commerciale qui fournit des services de technologies de l'information à des PME (telles que déterminées par Dell à sa seule discrétion) du secteur privé (**les « Clients finaux »**).

Les catégories suivantes ne sont pas éligibles au Programme :

- A. les entités participant au Programme de partenariat DT ou à tout autre programme de revente ou de distribution Dell ;
- B. les entités impliquées dans la revente de matériel informatique, y compris, mais sans s'y limiter, celles qui ont l'intention de revendre des équipements et celles qui utilisent un certificat d'exonération de la taxe de revente pour l'achat de matériel informatique.

Si Dell détermine raisonnablement que vous appartenez à l'une des catégories non éligibles ci-dessus ou que vous avez enfreint les présentes Conditions, votre adhésion au Programme peut être immédiatement résiliée et vous ne recevrez aucun avantage ni aucune Récompense en relation avec le Programme. Si Dell annule votre adhésion en raison d'une violation des présentes Conditions générales ou d'une autre faute réelle ou raisonnablement suspectée, Dell se réserve le droit d'invalider toutes les Récompenses gagnées avant la résiliation du contrat.

3. **Récompenses du Programme.**

3.1 **Calcul et utilisation des Récompenses.** Si vous êtes accepté dans le Programme, et aussi longtemps que vous demeurez éligible au Programme, vous recevrez des récompenses Dell Rewards pour chaque Achat admissible (tel que défini ci-dessous), calculées sur le montant total hors taxes et frais d'expédition (« **Récompenses** » ou « **Récompenses du Programme** »). Le montant de chaque Récompense est indiqué sur la page Avantages du Programme du Portail Membre. Votre utilisation des Récompenses, ainsi que les informations relatives aux dates d'expiration sont régies par les Conditions générales du programme Dell Rewards, disponibles [ici](#).

3.2 **Achat admissible.** Un « **Achat admissible** » est défini comme un achat effectué via l'une des options d'achat suivantes et qui n'est pas retourné ultérieurement :

A. toute commande passée par vous, Membre, directement auprès de Dell, pour être utilisée dans le cadre d'un service encadré destiné à votre Client final (impossible de revendre ou de transférer ultérieurement ces achats à un Client final) ;

B. toute commande passée par vous, Membre, directement auprès de Dell, pour être utilisée à des fins internes ;

C. toute commande passée par votre Client final directement auprès de Dell, que Dell peut associer à votre compte s'il mentionne le nom de votre société ou utilise votre code de réduction en ligne au moment de l'achat.

Veillez noter que les achats suivants ne sont pas considérés comme des Achats admissibles :

A. tout achat effectué par ou au profit d'une entité publique ;

B. tout achat effectué par un Client final qui n'est pas lié à votre compte et qui ne fournit pas d'informations relatives à votre entreprise ni de code de réduction en ligne au moment de l'achat ;

C. tout achat effectué par, ou au profit d'un Client final non éligible (comme déterminé par Dell), tel qu'un Client final membre du Programme de partenariat DT ou un Client final auquel vous êtes affilié ;

D. tout achat effectué en violation des présentes Conditions ou que Dell considère comme frauduleux.

3.3 **Plafond des Récompenses.** Les Récompenses sont soumises à un plafond trimestriel applicable indiqué sur la page Avantages du Programme du Portail Membre (le « **Plafond des Récompenses** »). Dell se réserve le droit de modifier le Plafond des Récompenses à tout moment. Aux fins du Plafond des Récompenses, le Programme suivra le calendrier fiscal trimestriel de Dell.

4. **Avantages supplémentaires du Programme.** En plus d'être éligibles aux Récompenses, les Membres peuvent bénéficier d'un accès gratuit à des cours sur les produits et services Dell, et bénéficier de l'assistance d'un responsable de compte dédié qui servira d'interlocuteur unique concernant l'adhésion et les Récompenses du programme (le « **Responsable de compte** »). Les Membres peuvent également bénéficier d'avantages supplémentaires ponctuels, tels que la participation à des événements, des campagnes, l'accès au Dell Solution Center et au Microsoft Technology Center, ainsi que des offres spéciales.

5. **Conduite des Membres.**

5.1 **Règles générales et restrictions.**

A. Vous n'êtes pas autorisé à acheter des produits Dell pour les revendre.

B. Tous les achats effectués par vous et vos Clients finaux sont soumis aux Conditions générales de vente de Dell en vigueur au moment de l'achat.

C. Vous assumez l'entière responsabilité de toutes les recommandations que vous fournissez à vos Clients finaux et des services que vous leur fournissez.

D. Les avantages du Programme peuvent être modifiés ou annulés à tout moment par Dell, y compris les pourcentages et le Plafond des Récompenses.

E. Dell se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au Programme à tout moment et pour quelque raison que ce soit. En cas de résiliation du Programme par Dell à sa seule discrétion, vous recevrez toutes les Récompenses acquises à la date de résiliation du contrat.

F. Au cours de votre participation au Programme, vous devrez à tout moment :

i. mener vos activités de manière à donner une image favorable des produits, des services, de la clientèle et de la réputation de Dell ;

ii. mener vos activités de manière éthique et éviter toute pratique commerciale qui pourrait être perçue comme trompeuse, mensongère ou inappropriée ;

iii. ne pas donner une fausse image de vous-même, par exemple en vous faisant passer pour un employé de Dell ;

iv. ne pas faire de déclarations fausses ou trompeuses concernant Dell ou ses produits ou services ;

v. vous conformer à vos obligations en vertu du Code de conduite des partenaires Dell, disponible [ici](#) (le « **Code de conduite** ») ;

vi. vous conformer à toutes les lois, règles et réglementations applicables concernant les produits, services ou solutions que vous fournissez ou que vous recommandez à vos Clients finaux ;

G. vous engager à ne pas partager (avec vos Clients finaux ou d'autres tiers), publier, soumettre ou publier de message de blog, de message sur les réseaux sociaux, de tweet, de texte, de photographie, de vidéo, de musique, d'enregistrement audio/sonore, d'œuvre d'art ou tout autre contenu, support ou information (collectivement, le « **Support** ») contenant des informations sur Dell, ses employés, les produits Dell, les partenaires Dell, les fournisseurs Dell ou d'autres Membres :

i. violant ou portant atteinte aux droits d'une autre partie, y compris, mais sans s'y limiter, le copyright, les marques de commerce, le droit à la vie privée, le droit à l'image ou tout autre droit de propriété intellectuelle ;

ii. désobligeant, inapproprié, indécent, obscène, haineux, délictueux, diffamatoire, calomnieux ou injurieux ;

iii. illégal, en violation ou contraire aux lois ou règlements de toute juridiction où le Support a été créé ;

iv. dont vous savez raisonnablement qu'il est faux, inexact ou trompeur ;

v. incluant des affirmations nécessitant une justification autre que celles fournies et approuvées par Dell ;

vi. considéré ou pouvant être raisonnablement considéré comme un discours de haine, ou qui promeut l'intolérance, le racisme, la haine ou la violence contre tout groupe ou individu, ou qui encourage les discriminations fondées sur l'origine ethnique, le genre, la religion, la nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge.

vii. contenant des supports ou du contenu lié à Dell ou au Programme pour lequel vous avez été rémunéré ou semblez avoir été rémunéré ou pour lequel vous avez reçu une contrepartie d'un tiers sans l'avoir divulguée ;

viii. contrevenant au Code de conduite.

5.2 **Lois anticorruption** Le terme « **Lois anticorruption** » désigne les lois anticorruption en vigueur dans les juridictions où vous opérez ou achetez des produits ou services Dell. Les lois anticorruption comprennent, sans s'y limiter, la loi fédérale américaine Foreign Corrupt Practices Act et la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers de 1999. Les lois anticorruption s'appliquent à vos achats de produits et services Dell, ainsi qu'à l'exécution des services proposés à vos Clients finaux. Vous acceptez de respecter les lois anticorruption. Dans le cadre de votre participation au Programme, vous n'entreprenez ni ne participerez à aucune action contraire aux lois anticorruption, ni y encouragerez un tiers. Vous déclarez et garantissez que : (i) ni vous ni aucun de vos directeurs, responsables ou collaborateurs habilités à prendre des décisions conformément aux présentes Conditions ou relatives à votre participation au Programme ne travaillent pour le gouvernement ou n'ont fait l'objet d'une condamnation pour corruption, fraude ou malhonnêteté, ou, à votre connaissance, n'ont fait ou ne font l'objet d'une enquête ou de poursuites par un organisme gouvernemental, administratif ou de réglementation suite à une infraction ou à une infraction présumée des lois anticorruption. Vous vous engagez à (a) maintenir, pendant toute la durée des relations entre vous et Dell, vos propres politiques et procédures de lutte contre la corruption, y compris des procédures adéquates conçues pour garantir que vous et tout tiers que vous engagez en relation avec les produits ou services Dell, les présentes Conditions ou le Programme respectez les lois anticorruption ; (b) fournir une copie de ces politiques et procédures à Dell sur demande ; et (c) surveiller et appliquer ces politiques et procédures, le cas échéant. Dell peut, sans aucune responsabilité à votre égard, résilier immédiatement les présentes Conditions ou votre participation au Programme, ou suspendre son exécution en vertu des présentes (y compris en suspendant les Récompenses), si (1) Dell a des motifs raisonnables de croire que vous avez enfreint les présentes Conditions ou qu'une violation est susceptible de se produire, ou si (2) vous refusez de fournir les informations demandées par Dell en vue de vérifier votre conformité au présent alinéa. Toutes les Récompenses octroyées par Dell Technologies seront automatiquement résiliées et annulées, et vous devrez rembourser sans délai ces Récompenses (le cas échéant) à Dell si vous enfreignez les lois anticorruption dans le cadre d'une transaction donnant droit aux dites Récompenses.

5.3 **Douanes, contrôles à l'exportation et respect des sanctions** Votre participation au Programme et l'acceptation par Dell de toute commande de votre part ou de vos Clients finaux dépendent de votre acceptation et de votre respect de toutes les conditions suivantes :

A. Vous vous engagez à vous conformer et à assumer l'entière responsabilité d'obtenir toutes les licences, enregistrements et autres autorisations gouvernementales requises concernant l'exportation, la réexportation, le transfert national et l'importation des produits et services Dell que vous achetez et utilisez. Vous vous engagez en outre, en lien avec les produits et services qui vous sont fournis par Dell ou les biens et services que vous fournissez à vos clients, à ne pas conclure de contrat ni à entrer autrement en relation d'affaires avec toute personne, société, organisation ou autre entité ou avec, au sein de ou en impliquant tout pays ou territoire (y compris, sans s'y limiter, Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie, la Russie, la Biélorussie, la Crimée, les régions de Donetsk et Lougansk en Ukraine), faisant l'objet de, ou visé par des sanctions américaines ou émanant de tout autre gouvernement, ou des embargos commerciaux, ou figurant sur une liste de parties interdites, sanctionnées, exclues ou refusées, y compris, sans toutefois s'y limiter, les sanctions ou embargos imposés, administrés ou appliqués de temps à autre par le gouvernement des États-Unis par le biais du Bureau du contrôle des avoirs étrangers (l'« OFAC ») du département du Trésor des États-Unis, du Bureau de l'industrie et de la sécurité (« BIS ») du département du commerce des États-Unis ou du département d'État des États-Unis, de l'Union européenne, ou du Trésor britannique (collectivement, les « **Sanctions** »), sans avoir obtenu au préalable une licence requise ou toute autre autorisation gouvernementale, ou qui entraînerait de toute autre manière une violation des Sanctions par le Revendeur, le Distributeur ou Dell.

B. Vous, vos filiales ou vos dirigeants, administrateurs, agents, votre conseil d'administration (surveillance et encadrement), vos membres ou employés ou ceux de vos filiales ne doivent pas faire l'objet de Sanctions ou être visés par celles-ci.

C. Vous mettrez en place des procédures de contrôle et des systèmes appropriés pour filtrer les transactions de tous les clients ainsi que de tout autre tiers susceptible de vous aider, d'en bénéficier ou de vous fournir des biens ou services ou d'en recevoir de votre part. En outre, il vous incombe exclusivement de veiller à un tel filtrage et à la conformité aux lois en vigueur en matière de Sanctions.

D. Vous mettrez également en place des procédures appropriées pour vous conformer aux exigences des lois et réglementations anti-boycott (et garantir la production de rapports en temps opportun à cet égard) des États-Unis et d'autres pays dans lesquels Dell Technologies exerce ses activités.

E. Vous mettrez en place des politiques et procédures adéquates pour vous assurer que, et vous assurerez que, les produits et services fournis en lien avec les présentes Conditions ou le Programme, y compris les droits de propriété intellectuelle ou les secrets commerciaux qui peuvent les accompagner, ne seront pas exportés, réexportés, vendus, loués ou autrement transférés à, ou utilisés par, un utilisateur final participant à l'une des activités suivantes : (i) toute activité liée à des armes de destruction massive, y compris toute activité liée à la conception, au développement, à la production ou à l'utilisation : (a) d'armes, de matériaux ou d'installations nucléaires ; (b) de missiles ou de soutien de projets de missiles ; ou (c) d'armes chimiques ou biologiques ; (ii) des activités terroristes ; (iii) des usages finaux militaires dans, ou en lien avec certaines sociétés contrôlées ou détenues par le gouvernement établies dans lesdits pays identifiés par les autorités américaines et toute autre autorité gouvernementale compétente en matière d'octroi de licence ; (iv) l'exploration ou la production de pétrole et de gaz en Arctique, en eaux profondes (plus de 500 pieds), ou dans des formations de schiste en Russie ou dans, par, ou avec des sociétés, territoires ou toute autre entité russe identifiée par le BIS et/ou l'OFAC.

F. Sauf si la loi l'interdit ou s'il s'agit d'une procédure gouvernementale obligatoire, vous vous engagez à avertir Dell d'une manière commercialement raisonnable de toute action ou communication gouvernementale que vous recevez ou dont vous apprenez l'existence concernant les Sanctions ou l'observation des lois commerciales par rapport aux produits et/ou aux services fournis par vous ou à vous et fournis à Dell ou par celle-ci.

G. Tous les biens, logiciels, technologies, codes source ou objet que vous fournissez et installés sur, exportés avec ou utilisés dans le cadre des produits ou services sont autorisés à l'exportation, la réexportation ou le transfert en vertu d'une licence d'exportation que vous avez obtenue, ou sont autrement couverts par une exception de licence.

H. Vous vous devez de faire des déclarations précises et de fournir toutes les licences applicables en matière d'exportation, toutes les informations relatives à la classification des produits, toutes les déclarations relatives à l'utilisation finale et à l'utilisateur final, et toutes les déclarations de contrôle de la destination exigées par les réglementations douanières ainsi que par les lois en vigueur sur le contrôle des exportations et les sanctions.

I. Les exigences de conformité aux lois sur le contrôle des exportations disponibles sur <http://www.dell.com/tradecompliance> contiennent de plus amples informations et exigences sur la conformité aux lois et règlements liés à la présente Section et les restrictions en vigueur auxquelles vous devez vous conformer.

J. Aucune disposition contenue dans la présente Section ne doit être interprétée comme une autorisation par Dell vous permettant de commercialiser ou utiliser les produits et services Dell en violation des dispositions des présentes Conditions générales. Dell conserve ses droits légaux et se réserve le droit de faire respecter les exigences et restrictions de la présente Section, telles que demander une injonction, des dommages-intérêts et l'annulation/la résiliation des présentes Conditions et de votre participation au Programme.

## 6. Portail Membre.

6.1 Octroi de licence. Dell peut vous fournir, ou vous pouvez recevoir, (a) un accès aux sites Web, plateformes, applications (Web ou mobiles), outils, formations et autres ressources liés au Programme (collectivement, le « **Portail Membre** »), et (b) des « **Informations** », y compris des Informations confidentielles (telles que définies ci-dessous), des « **Données client** » (telles que définies dans les Conditions d'utilisation des Données client disponibles [ici](#)) et des « **Informations personnelles** » (telles que définies ci-dessous). Sous réserve des conditions et restrictions énoncées dans les présentes, Dell vous accorde une licence limitée, révocable, non cessible, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence, non transférable et non exclusive, tant que les présentes Conditions sont en vigueur, pour accéder au Portail Membre et aux Informations et les utiliser uniquement pour votre usage interne et uniquement dans le but (a) de vous informer sur les produits et services Dell, (b) de vous aider à communiquer avec vos Clients finaux au sujet des produits et services Dell ; et (c) de développer vos services à valeur ajoutée pour permettre à vos Clients finaux d'utiliser les produits et services Dell et les assister. Vous utiliserez le Portail Membre et les Informations uniquement conformément (i) aux présentes Conditions, (ii) à toutes les conditions générales supplémentaires en relation avec le Portail Membre ou les Informations, telles qu'un accord avec acceptation par clic ou par consultation ou un avis indiquant que des conditions supplémentaires s'appliquent au Portail Membre ou aux Informations (collectivement, les « **Conditions connexes** »), et (iii) les Conditions d'utilisation du Site disponibles [ici](#) si vous accédez au Portail Membre ou aux informations par le biais d'un site Web Dell. Vous utiliserez et gèrerez les Données client conformément aux Conditions d'utilisation des Données client disponibles [ici](#). En cas de conflit entre les conditions susmentionnées, l'ordre de priorité est le suivant : les Conditions connexes, les Conditions d'utilisation des Données client, les présentes Conditions et les Conditions d'utilisation du Site. Toutes les Informations demeurent la propriété de Dell. Tous les droits qui ne sont pas expressément octroyés sont réservés à Dell.

6.2 Conditions d'accès. En tant que Membre, il vous incombe de : (a) gérer l'autorisation et l'accès au Portail Membre pour le personnel de votre entreprise, en veillant à ce que chaque utilisateur dispose des droits d'accès appropriés, et de désactiver sans délai l'accès pour le personnel réaffecté ou licencié ; (b) notifier rapidement et par écrit à Dell tout changement susceptible d'affecter votre participation au Programme ou votre accès au Portail Membre ; et (c) désigner une personne (« **Administrateur de compte Membre** ») pour effectuer les tâches décrites dans les sous-parties (a) et (b) ci-dessus et recevoir tout avis que Dell est tenu de donner en vertu des présentes Conditions.

6.3 Erreurs et disponibilité. Dell n'est pas responsable des erreurs manifestes ou des retards de transmission susceptibles de se produire sur le Portail Membre. Les procédures de sécurité utilisées sur le Portail Membre ont pour seule finalité d'authentifier les transmissions. Toutes les transmissions ne sont considérées comme reçues par Dell que lorsqu'elles sont effectivement reçues par Dell. L'accès au Portail Membre peut être indisponible sans préavis à certains moments. Dell décline toute responsabilité en cas de préjudice ou de perte qui pourrait en résulter.

7. Logos et marques de commerce Dell. Si vous remplissez les conditions requises pour devenir un Membre Premium ou Elite (conformément aux critères énoncés sur la page Avantages du Programme du Portail Membre), Dell accepte de vous octroyer une licence limitée, révocable, non cessible, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence, libre de redevances et non exclusive pour utiliser son nom, son logo et ses marques de commerce et de services (les « **Marques Dell** ») dans le but de vous permettre d'identifier avec précision les produits Dell et les services associés et de décrire le Programme à vos Clients finaux conformément aux présentes Conditions. Vous devez obtenir l'approbation écrite préalable de Dell pour toute utilisation des Marques Dell, et vous acceptez de préserver et de respecter la valeur et l'intégrité des Marques Dell, et de vous conformer à toutes les directives relatives aux marques, aux marques de commerce et aux logos Dell. Vous êtes tenu de modifier/corriger, à vos frais, tout élément ou activité que Dell estime inexact, contestable, trompeur ou qui constitue une utilisation abusive des Marques Dell. Vous acceptez que les Marques Dell sont et resteront la propriété de Dell. Vous ne pouvez pas enregistrer ou utiliser de nom de domaine, nom d'entreprise, adresse e-mail, identifiant de réseaux sociaux ou toute autre désignation d'identité ou d'origine contenant ou ressemblant confusément à une marque Dell sans l'autorisation écrite préalable de Dell. Vous devrez céder à Dell toute désignation de ce type, à vos frais, sur demande de Dell. Vous n'intégrerez pas les Marques Dell dans vos noms de produits, de services ou toute autre désignation similaire. Vous n'utiliserez pas les Marques Dell dans des publicités destinées aux moteurs de recherche, que ce soit en tant que mots-clés ou publicités apparaissant sur les moteurs de recherche sans l'autorisation écrite préalable de Dell. Toutefois, cette restriction d'utilisation ne s'applique pas là où elle est interdite par la loi applicable. Ainsi, les enchères sur des mots-clés sont autorisées sans l'autorisation écrite préalable de Dell dans les pays suivants : Espace économique

européen (EEE), Suisse, Saint-Marin, État du Vatican, Australie et Japon. Votre utilisation des Marques Dell s'applique au seul bénéficiaire de Dell. Vous reconnaissez que les images et illustrations des produits ou services Dell qui vous sont fournies par Dell sont protégées par le copyright ou sous licence de Dell, et vous vous interdisez de modifier ces images ou illustrations ou de les utiliser en dehors du contexte dans lequel elles vous ont été fournies.

## 8. Résiliation.

8.1 Résiliation. Vous pouvez vous retirer du Programme à tout moment, en notifiant Dell par écrit. Dell peut suspendre ou résilier votre participation au Programme, en tout ou partie, sans préavis écrit : (a) en cas de violation des présentes Conditions ou de tout autre contrat lié à votre participation au Programme, ou (b) en cas de tentative de porter atteinte à l'intégrité du Programme tel que déterminé par Dell. En outre, Dell peut, à sa seule discrétion, résilier les présentes Conditions ou le Programme en tout ou partie, pour tous les Membres du Programme, ou pour vous seul, sans motif, moyennant un préavis de dix (10) jours.

8.2 Effets de la résiliation. En cas de résiliation des présentes Conditions ou de votre participation au Programme pour quelque raison que ce soit, la licence et les droits qui vous sont octroyés dans les présentes Conditions seront définitivement résiliés, vous cesserez d'utiliser les Informations, les Marques Dell et le Portail Membre et devrez renvoyer sans délai à Dell toutes les copies tangibles des Informations en votre possession ou en possession de votre personnel, à vos propres frais. Aucune des dispositions de la présente Section ne saurait limiter le droit de Dell à exercer d'autres recours légaux, y compris une mesure de redressement judiciaire immédiate. Toutes les dispositions qui, de par leur nature, sont destinées à survivre à la résiliation restent en vigueur.

8.3 Résiliation de l'accès au Portail Membre. Dell se réserve le droit de résilier ou d'interrompre votre accès ou celui de vos collaborateurs aux Informations ou au Portail Membre, à sa seule discrétion.

9. **EXCLUSION DE GARANTIE. DELL N'OFFRE AUCUNE GARANTIE ET DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE ET CONDITION RELATIVE AU PROGRAMME (Y COMPRIS L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS, OUTILS ET AUTRES SUPPORTS LIÉS AU PROGRAMME OU FOURNIS DANS LE CADRE DE CELUI-CI), EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, ET TOUTE GARANTIE DÉCOULANT DE LA LOI, DE L'EFFET DE LA LOI, DU COURS NORMAL DES AFFAIRES OU DES PRATIQUES, OU D'UN USAGE DU COMMERCE. VOUS COMPRENEZ QUE LE PROGRAMME NE GARANTIT PAS QUE VOUS RÉALISERIEZ DES VENTES OU DES BÉNÉFICES. TOUTES LES INFORMATIONS DE DELL SONT FOURNIES « EN L'ÉTAT ».**

10. Indemnisation. Vous indemniserez, défendrez et dégagez Dell et ses sociétés affiliées, filiales, sociétés mères et sociétés liées, ainsi que ses dirigeants, administrateurs, agents et employés de toute réclamation, règlement, jugement, responsabilité, préjudice, perte, poursuite et dépense de tiers de quelque nature que ce soit, y compris les honoraires raisonnables d'avocats externes (et les frais encourus pour l'application de la présente disposition) découlant, reposant ou en lien avec : (i) tout manquement ou violation présumée de vos obligations ou responsabilités en vertu des présentes Conditions, y compris l'une de vos déclarations, garanties ou omissions en vertu des présentes ; (ii) votre ignorance ou violation présumée ou réelle de la loi applicable ; (iii) les recommandations que vous fournissez et/ou les services que vous fournissez à vos Clients finaux ; ou (iv) le décès, les blessures corporelles ou les dommages matériels causés, en tout ou en partie, à un tiers par vos actions ou omissions, réelles ou supposées. Vous devrez obtenir le consentement écrit de Dell avant de résoudre une réclamation liée à cette section. Ce consentement ne saurait être refusé sans motif valable.

11. Limitation de responsabilité. Dell ne pourra en aucun cas être tenue responsable envers vous de tout préjudice accessoire, indirect, spécial ou consécutif, quel qu'il soit, même si Dell en a été informée, a eu connaissance ou aurait dû connaître la possibilité d'un tel préjudice. Dell ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la perte de revenus, de chiffre d'affaires ou de bénéfices, d'une perte d'opportunités commerciales, de clientèle ou de réputation, d'une perte ou d'une corruption de données ou de logiciels, d'une interruption de l'activité ou de l'achat de produits ou services tiers. La responsabilité totale de Dell au titre des présentes Conditions ne dépasse pas le montant des Récompenses qui vous ont été octroyées par Dell pour les Achats admissibles que vous avez effectués au cours des douze (12) mois précédents.

## 12. Informations.

12.1 Informations confidentielles. Dans le cadre du Programme, vous pouvez avoir accès ou être exposé (par le biais du Portail Membre ou d'autres moyens) à des documents, données, ou informations sous forme écrite, orale, électronique, en ligne ou autres, qui ne sont généralement pas connus du public (collectivement, les « **Informations confidentielles** »). Vous garderez toutes les Informations confidentielles strictement confidentielles jusqu'à trois (3) ans après la fin des présentes Conditions, en observant au minimum le même niveau de prudence que celui que vous mettez en œuvre pour protéger vos propres informations confidentielles,

et ce au moins avec un degré de diligence raisonnable. Nonobstant toute disposition contraire dans les présentes Conditions, vos obligations de confidentialité concernant les Informations personnelles et les secrets commerciaux (y compris les informations techniques relatives aux produits et services et toutes les informations relatives aux produits et services pas encore disponibles) de Dell n'expirent jamais. Vous ne pouvez transmettre les Informations confidentielles qu'à vos employés qui doivent en prendre connaissance dans le cadre de la relation commerciale entre vous et Dell et qui sont soumis à des obligations de confidentialité juridiquement contraignantes au moins aussi restrictives que celles imposées par les présentes Conditions. Vous êtes entièrement responsable de toute violation du présent alinéa par votre personnel. Les présentes obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux Informations confidentielles : (a) dont vous pouvez prouver qu'elles étaient déjà en votre possession avant leur réception de la part de Dell ; (b) qui sont, ou deviennent accessibles au public sans qu'il y ait faute de votre part ou de votre personnel ; ou (c) qui sont reçues légitimement par vous de la part d'un tiers qui n'est assujéti à aucune obligation de confidentialité. Si un organisme gouvernemental ou un tribunal exige de vous que vous divulguiez toute Information confidentielle, dans la mesure permise par la loi, vous acceptez de donner à Dell un préavis raisonnable lui permettant de contester la divulgation ou de demander une ordonnance de protection. Vous reconnaissez que les dommages causés par une divulgation inappropriée des Informations confidentielles peuvent être irréparables et que Dell sera en droit de demander un dédommagement équitable, y compris une injonction et une injonction préliminaire, en plus de tous les autres recours disponibles en droit ou en equity. Nonobstant tout accord de confidentialité séparé que vous pouvez avoir conclu avec Dell, vous autorisez et acceptez que les informations concernant vos activités avec Dell et les informations, y compris les Informations personnelles, que vous fournissez à Dell dans le cadre du Programme, puissent être consultées et utilisées par Dell et ses employés et sous-traitants à des fins de vente et de marketing et à toute fin liée au Programme ou à la relation entre vous et Dell (collectivement, la « **Finalité** »), et qu'elles puissent être divulguées par Dell dans le cadre de la Finalité, ou pour honorer les obligations de Dell envers vous ou vos Clients finaux.

12.2 **Informations personnelles.** Si vous fournissez à Dell des Informations personnelles concernant votre personnel, vos clients ou vos prospects, vous déclarez avoir obtenu leur consentement pour que Dell les reçoive, les utilise et les divulgue, conformément aux présentes Conditions. Dans le contexte des présentes Conditions, le terme « **Informations personnelles** » désigne toute information ou donnée qui, individuellement ou associée à toute autre information, est liée à une personne physique identifiée ou identifiable, ou toute donnée considérée comme une donnée personnelle en vertu des lois applicables.

13. **Confidentialité.** Veuillez consulter la [Déclaration de confidentialité de Dell](#) et les informations connexes relatives à votre confidentialité et à l'utilisation que Dell fait de vos informations. Dell peut choisir de mettre certaines informations collectées sur votre activité à la disposition d'entreprises avec lesquelles Dell entretient une relation stratégique, y compris des sociétés qui réalisent des études de marché pour le compte de Dell ou qui proposent des produits ou services destinés à vous avantager ou à avantager vos clients. Ces informations seront fournies dans le cadre d'accords de confidentialité conclus entre Dell et lesdits partenaires et pourront être utilisées pour vous informer des produits, services ou programmes qui, selon Dell, pourraient vous intéresser.

#### 14. **Dispositions diverses.**

14.1 **Cession.** Vous ne pouvez pas céder ou renouveler les présentes Conditions ou l'un quelconque de vos droits en vertu du Programme ou des présentes Conditions, ni déléguer vos obligations à un tiers, volontairement ou involontairement, que ce soit par fusion, consolidation, dissolution, effet de loi ou de toute autre manière, sans le consentement écrit exprès de Dell. Dell se réserve le droit d'annuler toute prétendue cession, novation ou délégation qui enfreindrait la phrase précédente. Dans la mesure où Dell consent à une cession, une novation ou une délégation, les présentes Conditions (y compris les droits et obligations) s'appliquent au profit de vos successeurs par fusion, acquisition ou autre, et les lient ainsi que vos ayants droit autorisés.

14.2 **Contractants indépendants** Vous et Dell êtes des contractants indépendants et ne disposez d'aucune autorité pour vous lier mutuellement. Ni les présentes Conditions ni votre participation au Programme ne seront réputées créer un partenariat, une agence, une coentreprise, une franchise ou tout autre arrangement similaire. Aucune des parties ne fera de déclarations ou ne donnera de garanties pour le compte de l'autre partie. Aucune des parties n'est, ni ne prétendra être un représentant légal, un franchisé, un employé, un agent ou un représentant de l'autre partie.

14.3 **Dépendance économique.** Vous ne devez pas être économiquement dépendant du Programme. Si vos activités avec Dell représentent plus de 20 % de votre chiffre d'affaires ou de votre activité, vous devez informer Dell de la situation afin que vous et Dell puissiez y remédier. Vous convenez de fournir à Dell des mises à jour régulières sur votre activité avec Dell, y compris le pourcentage de votre chiffre d'affaires total ou de votre activité provenant du Programme, sur demande raisonnable de Dell. Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas remédier à la situation, Dell se réserve le droit de mettre fin à votre participation au Programme à tout moment, moyennant un préavis écrit.

14.4 **Résolution des litiges.** Comme condition préalable à l'introduction d'une action en justice, vous et Dell tenterez de résoudre toute réclamation, controverse ou litige découlant du Programme ou des présentes Conditions ou s'y rapportant (« **Litige** ») par la négociation avec des personnes pleinement autorisées à résoudre le Litige, ou par la médiation avec un médiateur agréé par les deux Parties, plutôt que par une action en justice. L'existence ou les résultats de toute négociation ou médiation seront traités de manière confidentielle. Bien que le fond du Litige sous-jacent soit appelé à être résolu conformément à la présente Section, toute partie aura le droit d'obtenir d'un tribunal compétent une ordonnance d'interdiction temporaire, une injonction préliminaire ou toute autre mesure équitable visant à préserver le statu quo, empêcher un préjudice irréparable, éviter l'expiration de tout délai de prescription applicable, ou préserver une position supérieure par rapport à d'autres créanciers. Si les parties ne parviennent pas à résoudre le Litige dans les trente (30) jours (ou tout autre délai convenu par les deux parties) suivant la réception de la notification du Litige à l'autre partie, elles seront libres d'exercer tous les recours disponibles en droit ou en equity.

14.5 **Cas de force majeure.** Dell ne sera pas responsable du retard ou du manquement à ses obligations pendant toute période, si l'exécution est retardée ou rendue impraticable ou impossible en raison de circonstances échappant à son contrôle raisonnable.

14.6 **Droit applicable.** Les présentes Conditions et tout Litige découlant ou résultant du Programme ou des présentes Conditions ou s'y rapportant sont régis par les lois de la France, sans égard à ses règles de conflit de lois. La Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas. Dans la mesure autorisée par la loi, les tribunaux d'État et les tribunaux fédéraux situés à Paris seront les seuls compétents pour connaître de tout Litige. Vous et Dell acceptez de vous soumettre à la compétence personnelle des tribunaux de Paris en France et acceptez de renoncer à toute objection à l'exercice de la compétence à l'égard des parties par ces tribunaux et à la compétence de ces tribunaux. Les parties acceptent de renoncer, dans toute la mesure permise par la loi, à tout droit à un procès devant un jury en cas de Litige.

14.7 **Modifications.** Dell se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, le Programme, notamment les conditions d'éligibilité, les avantages du Programme (y compris les remises, incentives et tarifs) et les présentes Conditions (y compris tous les documents et conditions auxquels il est fait référence dans le présent document). En continuant de participer au Programme, vous consentez aux modifications apportées.

14.8 **Divisibilité.** Si une quelconque disposition des présentes Conditions est déclarée ou jugée illégale, invalide ou inapplicable, elle sera supprimée ou modifiée dans la mesure nécessaire pour la rendre légale, valide et exécutoire tout en préservant l'intention initiale des parties dans toute la mesure du possible. Les autres dispositions des présentes Conditions resteront pleinement en vigueur et n'en seront pas affectées.

14.9 **Renonciation.** La non-application par Dell d'une disposition quelconque des présentes Conditions ne constituera pas une renonciation à l'application future de cette disposition ou de toute autre disposition des présentes Conditions. Aucune renonciation ne sera opposable à Dell, sauf si elle est formulée par écrit et signée par un représentant autorisé de Dell.

14.10 **Références.** Vous ne devez pas émettre ou publier, directement ou indirectement, une publicité écrite, un document marketing, un communiqué de presse ou toute autre annonce publique se rapportant de quelque manière que ce soit aux présentes Conditions, à votre participation au Programme ou à votre relation avec Dell, sans l'approbation écrite préalable de Dell Technologies.

14.11 **Titres, interprétation et langue anglaise.** Les titres de section et de sous-section utilisés dans le présent document sont fournis à titre indicatif uniquement et ne doivent pas être pris en compte dans l'interprétation des présentes Conditions. Toutes les références aux « Sections » et aux « Sous-sections » contenues dans le présent document seront considérées comme des références aux sections des présentes Conditions. Les mots « inclure » et « y compris », ainsi que toute autre variante de ces termes, ne seront pas considérés comme des conditions de limitation, mais seront plutôt réputés être suivis des mots « sans limitation ». Les parties confirment qu'elles souhaitent que les présentes Conditions, ainsi que les autres documents relatifs aux présentes Conditions, y compris tous les avis, aient été et seront rédigés en langue anglaise uniquement.

14.12 **Intégralité du Contrat.** Les présentes Conditions (y compris l'ensemble des documents et conditions générales pouvant être modifiés auxquels il est fait référence dans les présentes) constituent l'intégralité de l'accord entre vous et Dell concernant le Programme et votre participation au Programme, et remplacent toutes les conditions ou accords antérieurs entre vous et Dell concernant le Programme et votre participation au Programme. Vous renoncez expressément à prêter foi aux déclarations ou représentations de Dell qui ne figurent pas aux présentes Conditions.